



Liberté - Égalité - Fraternité

888 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SITUATION FINANCIERE DE LA VILLE DE SASSENAGE BUDGET PRINCIPAL

Cette étude, réalisée en mars 2006 au titre des exercices 2001 à 2005, est exprimée en euros et porte sur le seul budget principal, à l'exclusion des budgets annexes Eaux, Cuves et Théâtre en Rond qui constituent des entités autonomes en raison de leur nature et de leur activité.

La moyenne départementale de référence utilisée depuis 2003 est celle de la strate 10 à 20.000 hab. qui comporte pour le département de l'Isère 7 communes (population 2005 prise en compte pour Sassenage : 10.698 hab.).

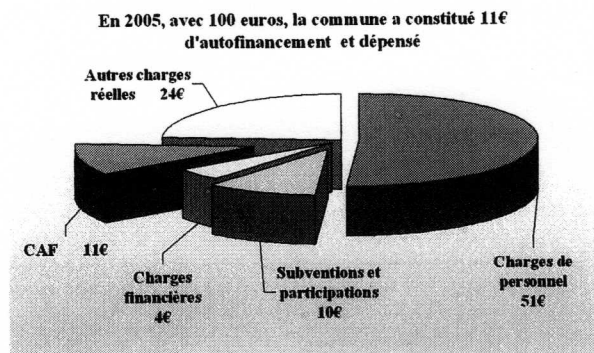
Les moyennes retenues sont celles de 2005 (sauf pour la fiscalité directe locale encore fondée sur 2004), qui sont dès à présent significatives puisqu'elles concernent 6 communes du département soit près de 86 % de l'échantillon

Tableau de synthèse

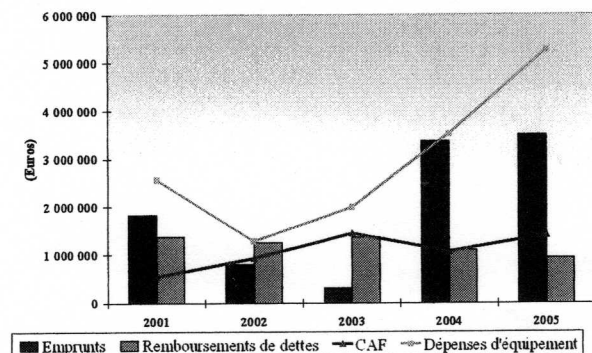
en EUROS	2005	2005/2004
Résultat comptable	1 044 682	+81,5%
Produits de fonctionnement (1)	13 024 692	+5,8%
dont ressources fiscales	9 625 666	+2,2%
dont DGF et autres dotations	2 058 171	+5,5%
Charges de fonctionnement (1)	11 625 956	+3,3%
dont charges de personnel	6 661 433	+6,6%
dont subventions et participations	1 313 422	-10,2%
dont charges financières	575 325	+29,2%
Capacité d'autofinancement	1 398 736	+32,3%
Dépenses d'équipement	5 255 458	+49,6%
Remboursements de dettes*	934 783	-15,0%
Emprunts*	3 500 762	+4,0%

(1) Produits (hors plus values de cession) et charges réelles

* hors refinancements



Évolution des principaux éléments financiers



PRINCIPAUX CONSTATS

La situation financière de la commune de Sassenage est à l'évidence délicate dès lors que ses résultats enregistrés de 2002 à 2005 justifient son inscription dans le réseau d'alerte sur les finances locales.

Sa gestion courante est structurellement équilibrée mais le niveau des charges d'exploitation demeure élevé (malgré une évolution contenue des frais de personnels), et le nécessaire ajustement des recettes est assuré pour l'essentiel depuis 2002 par le produit de la fiscalité directe locale également très élevée (les taux ont été augmentés en 2002, 2004 et 2005), ainsi qu'en témoignent les niveaux atteints par le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (1,42 en 2004) et l'effort fiscal (fixé à 549 €/habitant en 2005).

Le ratio de rigidité des charges structurelles s'est amélioré en 2005 (0,58) mais reste très élevé et situe la commune exactement au seuil des 10 % (médiane : 0,45) : dans ces conditions, la CAF nette (positive en 2005 à hauteur de 464 m€ avec un coefficient d'autofinancement courant à nouveau inférieur à 1, soit 0,96) ne permet pas pour autant de dégager un autofinancement significatif.

En effet, dès lors que le niveau des investissements est très élevé (491 €/hab. en 2005, près du double de la moyenne départementale fixée à 247 €, et 335 € en moyenne au titre des 3 derniers exercices), leur financement est assuré pour l'essentiel par l'emprunt : près de 7 M€ ont été mobilisés en 2004 et 2005, soit pour ce dernier exercice une charge de 327 €/hab. (moyenne départementale établie à 139 €) et un encours au 31/12 fixé à 15,271 M€ (soit 1.427 €/hab., pour une moyenne de 812 €).

Les marges de manœuvre apparaissant limitées en matière de fiscalité et d'endettement, la gestion financière pourrait être organisée autour de trois axes :

- poursuite des mesures de rigueur mises en place en 2005 pour la maîtrise des charges courantes afin d'améliorer la CAF de manière significative
- mise en œuvre d'une politique de fort désendettement permettant de réduire l'encours bancaire (la durée d'extinction naturelle de la dette est supérieure à 20 ans)
- élaboration d'un plan pluriannuel d'investissements pour hiérarchiser les projets d'équipement, faciliter leur lissage et optimiser leur financement.

LES CHARGES

Sur la période observée (2001/2005), les charges de personnel ont progressé de 23,1 % (+ 6,6 % en 05) et leur poids dans les charges de fonctionnement réelles demeure élevé mais stable (55,6 % en 01, 57,3 % en 2005), soit 623 €/hab. pour une moyenne départementale qui ressort à 630 €/hab. en 2005.

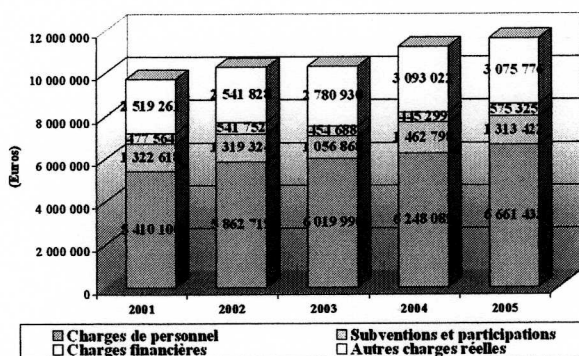
Sur la même période, les charges financières augmentent de 4,3 % mais leur poids dans le total des charges de fonctionnement reste fixé à 4,9 % (moyenne départ. 2005 : 3,2 %) : elles représentent une charge de 54 €/hab. pour une moyenne de 34 €.

En volume, les subventions et participations versées sont en 05 au même niveau qu'en 01 à hauteur de 1.313 m€ (le montant plus élevé enregistré en 04 correspondant à un transfert de charges de 03), soit 122 €/hab. pour une moyenne départementale de 150, et leur poids dans les charges de fonctionnement a diminué de 2 points : 13,6 % en 01, 11,3 % en 05.

En niveau, le ratio de charges de fonctionnement est fixé pour 2005 à 1.120 €/hab., soit quasiment la moyenne départementale qui ressort à 1.118 €.

Le ratio de rigidité des charges structurelles s'est amélioré, évoluant de 0,63 en 01 à 0,58 en 05, mais demeure élevé puisque situé au niveau du seuil des 10 %, la médiane étant fixée à 0,45.

Évolution des charges



LES PRODUITS

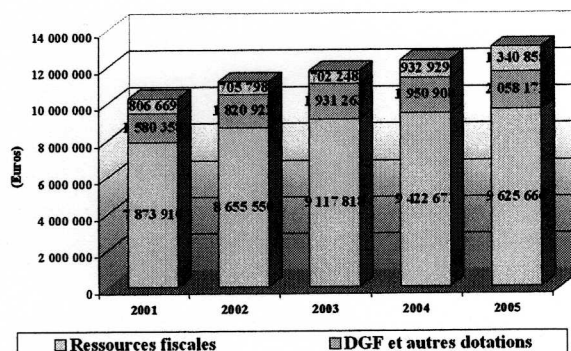
La structure des produits de fonctionnement est stable depuis 5 ans : la part des ressources fiscales varie entre 76 % en 05 et 78 % en 04, celle de la DGF et des autres dotations reste fixée à 16 % et celle des produits courants est passée de 6,3 % en 01 à 7,7 % en 05.

La DGF est stable en volume et en niveau depuis 01 (1.170 m€, soit environ 10 % des recettes réelles) : elle représente 109 €/hab. en 05, pour une moyenne départementale fixée à 196.

Les ressources fiscales (9.626 m€ en 05) ont progressé en masse de 22 % sur 5 ans : du fait de la stabilité de la fiscalité reversée par la Métro (moins de 1 % de progression en volume depuis 01, 3.081 m€ en 05, soit 288 €/hab. pour une moyenne départementale de 295 €/hab.), cette progression est assurée par les seuls impôts locaux (6.112 m€ en 05) qui ont augmenté de 42,6 % sur la période 01 à 05 et l'écart avec la moyenne départementale s'est creusé : 571 €/hab. pour Sassenage en 05, pour une moyenne départementale fixée à 413 €/hab.

En niveau, les produits de fonctionnement de 2005 apportent 1.218 €/hab. pour une moyenne départementale fixée à 1.194 €/hab.

Évolution des produits



LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT EN HAUSSE

La Capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...). Elle est calculée par différence entre les produits réels de fonctionnement (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles.

L'excédent brut de fonctionnement, en baisse sensible en 2004 (- 30 %, de 1.921 à 1.345 m€), a été pour partie reconstitué en 05 à hauteur de 1.722 m€ (soit 161 €/hab. pour une moyenne départementale de 137 €/hab.) en raison d'une augmentation plus soutenue des produits de fonctionnement, et malgré l'augmentation en 05 des charges financières (compensée en fait par la diminution de même niveau de l'annuité en capital), la CAF nette est redevenue positive à hauteur de 464 m€ en 2005 (- 43 m€ en 04, + 79 m€ en 03).

Sa part dans les produits de fonctionnement est également en hausse mais demeure limitée (0,11 en 05, 0,09 en 04 et 0,12 en 03) et le ratio d'endettement (encours de dette/CAF) s'est également amélioré en 05 (10,92, pour une moyenne départementale fixée à 7,33) après la hausse enregistrée en 04 (12,41) qui avait mis fin à un mouvement de forte dégrue depuis 01 (de 24,8 en 01 à 7,55 en 03).

Le coefficient d'autofinancement courant est à nouveau inférieur à 1 : 0,96 à fin 05, 1 à fin 04 et 1,08 à fin 01.

LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

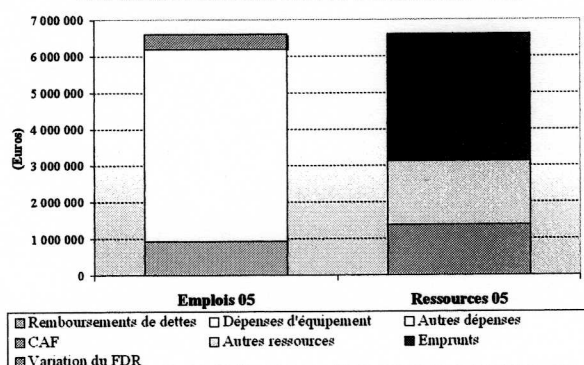
Les dépenses d'équipement demeurent très soutenues et ont sensiblement progressé de 04 à 05 (+ 49,6 %, à hauteur de 5.255 m€, soit 491 €/hab., pour une moyenne départementale fixée à 247 €/hab.) et il convient en outre de tenir compte des restes à réaliser très significatifs qui s'élevaient à 1.299 m€ à la clôture de 2005 et alourdissent encore cette situation.

Comme indiqué ci-dessus, la capacité d'autofinancement nette s'est cependant améliorée en 05, redevenant positive pour 464 m€.

Pour compléter son financement, la commune a très fortement mobilisé des fonds d'emprunts en 04 (3.365 m€) et 05 (3.501 m€) après une pause en 02 et 03 : l'encours de dette, ramené à 10.860 m€ à fin 03 (1.043 €/hab. pour une moyenne départ. de 799 €), a progressé de plus de 40 % pour atteindre 15.271 m€ fin 05, soit 1.427 €/hab. pour une moyenne départ. de 812 €. Toutefois, les subventions reçues, le FCTVA et les fonds globalisés d'investissement progressent également fortement, passant de 1.069 m€ en 03 (102 €/hab., moyenne 53) à 1.665 m€ (156 €/hab. pour une moyenne de 47).

Le rapprochement entre le total des ressources (CAF, recettes d'investissement, emprunts) et le total des emplois (dépenses d'investissements, remboursements), permet de déterminer si la commune a dû puiser dans ses réserves (variation du fonds de roulement < 0) ou au contraire a pu les augmenter : pour Sassenage, l'exercice 2005 s'est achevé par une augmentation significative de la capacité de financement de la section d'investissement de 429 m€ lui ayant permis de reconstituer des réserves dans lesquelles elle avait largement puisé en 04 (à hauteur de 1.248 m€) dès lors que le résultat global annuel est excédentaire de 1.946 m€ (cette appréciation doit être toutefois tempérée avec la prise en compte des restes à réaliser à hauteur de 1.299 m€).

Le financement des investissements



LES ÉQUILIBRES FINANCIERS

Le fonds de roulement s'apparente à une réserve. Il permet de couvrir le décalage entre encaissement de recettes et paiement de dépenses.

Pour Sassenage, après une année 2003 clôturée à hauteur de 1.399 m€, le FDR s'est encore accru de plus de 30 % pour atteindre 1.828 m€ fin 05 (soit 171 €/hab. pour une moyenne de 51 €), mais son niveau réel est en réalité de l'ordre de 530 m€ en raison de l'incidence des restes à réaliser.

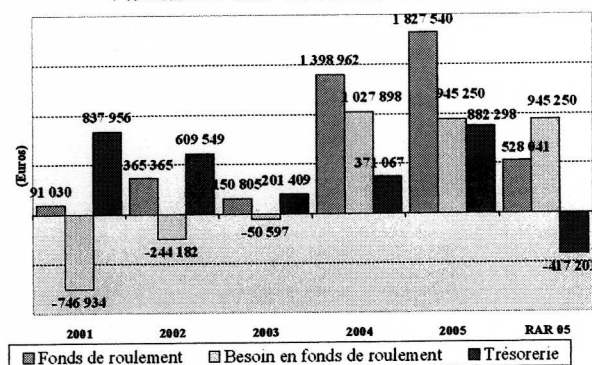
Le besoin en fonds de roulement (BFR) est égal à la différence entre l'ensemble des créances plus stocks et les dettes à court terme. Une créance constatée, non encaissée génère un besoin de financement. A l'inverse, une dette pas encore payée vient diminuer ce besoin de financement.

Au cours des trois derniers exercices, le BFR s'est également sensiblement accru : négatif en 03 pour - 51 m€, il est devenu positif à hauteur de 1.028 puis 945 m€ en 04 et 05. Cette évolution résulte d'une part de l'impact des budgets annexes (eaux, cuves et surtout théâtre en rond, dont les comptes de liaison dans la comptabilité principale sont devenus fortement débiteurs, pour 440 m€ au 31/12/05) et d'autre part d'une créance impayée au titre de la PVNR à hauteur de 610 m€ à cette même date. Ces deux problèmes devraient cependant être résolus à la clôture de l'exercice en cours.

La trésorerie comprend le solde du compte au Trésor, mais également les autres disponibilités à court terme comme les valeurs mobilières de placement.

La conjonction de ces situations a généré une sensible augmentation (+ 511 m€) de la trésorerie en 2005 fixée à 882 m€ à la clôture de l'exercice, soit l'équivalent de 29 jours de charges courantes de fonctionnement. Les flux de trésorerie demeurent cependant irréguliers et font l'objet d'une gestion active dans le cadre d'une ligne de crédit.

Variation des éléments du bilan



LES MARGES DE MANOEUVRE

LA FISCALITÉ DIRECTE

Sur la période 03-05, les bases d'imposition ont évolué comme suit : TH : de 9.979 m€ à 10.659 m€, + 6,8 %

FNB : de 30 m€ à 32 m€, + 5,6 %

FB : de 10.512 m€ à 11.495 m€, + 9,3 %

Dans le même temps, les taux d'imposition, augmentés en 2004 et 2005, sont passés de 17,79 à 18,97 % pour la TH, de 75,36 à 80,36 % pour le FNB et de 33,16 à 35,35 % pour le FB (TPU depuis 2000 instituée par la Métro, EPCI auquel adhère la commune).

Les taux moyens d'imposition de la strate démographique de 10 à 20.000 hab. (y compris au titre de la fiscalité reversée) sont sensiblement inférieurs à ceux de la commune et ressortent pour 2004 (dernier exercice connu pour l'instant) à 14,61 % pour la TH, 74,19 % pour le FNB et 28,94 % pour le FB.

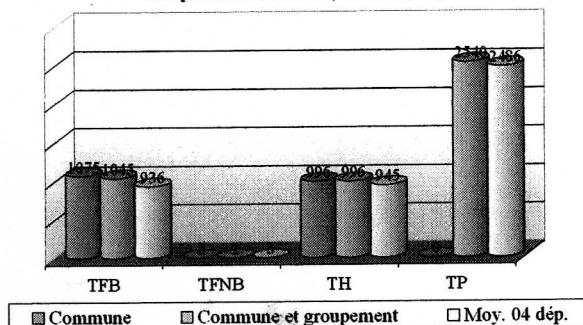
Pour cet exercice 2004 de référence, le produit de chaque taxe ressort à 174 €/hab. pour la TH (189 en 05) pour une moyenne départ. de 138 €/hab., 2 €/hab. pour le FNB (même valeur en 05) pour une moyenne départ. de 2 € également, et 346 €/Hab. pour le FB (380 en 05) pour une moyenne départ. de 271 €.

Le CMPF permet une approche intéressante de la marge de manœuvre fiscale : plus il s'éloigne du 1 (>1), plus la pression fiscale sera forte.

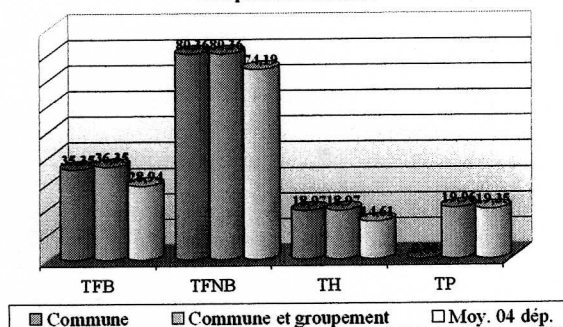
Pour Sassenage (cf. ci-contre), la marge de manœuvre semble très limitée, avec des valeurs élevées fixées respectivement pour 2003 et 2004 à 1,33 puis 1,42 alors que la moyenne régionale (qui porte sur 47 communes) restait contenue à 1,05 pour ces deux exercices.

L'effort fiscal, qui constitue l'un des critères d'attribution de la DGF et mesure le poids de la fiscalité locale pesant sur les ménages, s'élevait à 549 €/hab. pour la commune, pour une moyenne départ. fixée en 2004 à 459 €.

Comparaison des bases (en euros/hab.)



Comparaison des taux



Pour la commune	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal calculé avec les taux moyens		
	moyenne de la catégorie démographique		
	Départementale	Régionale	Nationale
	1,42	1,05	1,09

CMPF = Produit des 4 taxes / Produit des bases communales par les taux moyens nationaux (sans strate).

Les colonnes relatives à la catégorie démographique correspondent à des CMPF moyens.

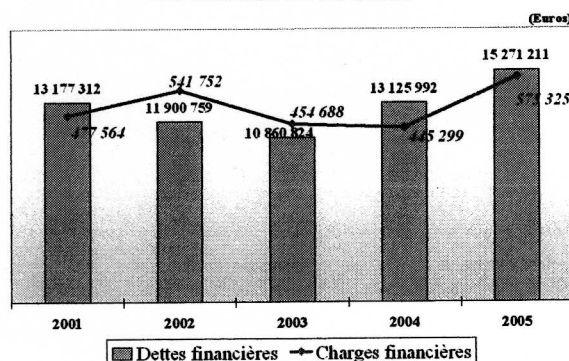
NS = non significative

L'ENDETTEMENT

L'encours de la dette, réduit en 02 puis 03, s'est à nouveau sensiblement accru, passant en 04 et 05 à 13,126 puis 15,271 m€, soit en 2005 une charge de 1.427 €/hab. très supérieure à la moyenne départ. fixée à 812 €/hab. L'annuité (1.494 m€ en 05) pèse à hauteur de 140 €/hab. pour une moyenne départementale de 125 €.

Deux ratios, encours de dettes/produits de fonctionnement et encours de dette/CAF (exprimés en années), permettent d'apprécier la solvabilité de la commune, c'est à dire sa capacité à rembourser ses dettes financières à partir soit de ses produits de fonctionnement, soit de son excédent de fonctionnement. Le premier est passé de 0,92 en 03 à 1,17 en 05, le second de 7,55 en 03 à 12,41 puis 10,92 en 04 et 05, pour un ratio moyen départemental fixé en 05 à 7,33.

Évolution de la dette



FACTEURS DE RISQUES EXTERNES

Les engagements externes de la collectivité et les risques encourus (engagements hors bilan: cautions, prêts et avance, garanties d'emprunts...) ne semblent pas de nature à engendrer pour la commune des risques externes significatifs